



CR assemblée générale du 25 novembre 2018

Comptage des votants

Votants au 25 novembre 2018: 58

Votants présents : 24

Votants présents ou représentés à l'AG: 41 → 70 % des votants

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte.

Approbation du CR

Le CR 2017 est approuvé à l'unanimité

Discours de la Présidente

Le Téléthon débutera à Soisy vendredi 7 décembre : le CNS ouvre le bal à 19h30. Les gains contribueront à la cagnotte récupérée par Soisy au cours du pianothon.

Nous avons organisé un stage 4 jours à l'Ascension qui a eu lieu à Celon. En raison du succès, nous reconduirons cette opération à l'Ascension 2019, même lieu !

Passage des brevets le 15 juin, fête du club le lendemain avec le 1000m ouverts à tous les bateaux courts.

La réflexion sur l'évolution du ponton n'a pas abouti cette année. Agrandir le ponton fait craindre à la mairie un afflux supplémentaire de personnes. Nous réfléchissons donc à modifier les passerelles et mieux préparer /encadrer les entrées-sorties pour fluidifier les mouvements.

Pour mémoire un calendrier des activités du club (courses et vie associative) est affiché dans notre club house.

Bilan de l'encadrement technique

Nous avons eu un peu moins de débutants cette année que l'an dernier (13 vs 19), l'écart étant compensé par la première inscription au club de rameurs expérimentés.

5 débutants de l'an dernier sur 19 se sont réinscrits. C'est un peu moins que les années précédentes et les raisons sont majoritairement déménagement ou choix d'une autre activité dans le cadre d'un emploi du temps chargé.

Coté brevets, cette année 18 ont été décernés : 5 bronze, 5 argent (autonomie en canoë) et 3 or (autonomie en skiff).

Pour le détail des activités organisées l'an dernier et prévues cette année, voir le « bilan de l'encadrement technique des rameurs et rameuses, débutants, autonomes et loisirs »

Bilan Activités :

Le club de Soisy est actif !

Bilan compétitions

En 2017, nous avons participé à 17 manifestations.

2018 : ce sont 15 manifestations auxquelles ont participé 30 personnes. Cette légère réduction est-elle due aux crues?

Mais toujours beaucoup de réussite : sur 32 courses, on a obtenu 30 premières places !

Et pour la première fois dans l'histoire du club un fanion tricolore est accroché indiquant que Pierrick Moscatello est officiellement champion de France en ergo !

Pour continuer à obtenir de bons résultats, il faut choisir les courses auxquelles on veut participer et les préparer.

Bilan randonnées

Différentes équipes du club ont participé à diverses randonnées : sur l'Oise à Compiègne, sur la Marne

Arbitrage

France est en formation d'arbitrage. C'est une formation lourde qui dure depuis septembre 2016 et qu'elle terminera en 2019. Cela permet au club d'économiser une cotisation annuelle à la ligue. En contrepartie France doit arbitrer un certain nombre de régates chaque année.

France a présenté en quoi consiste sa charge d'arbitre. Cf pj.

Les comptes et prévisions d'achats

Recherche de subventions autres que le département, la mairie ou le CNDS : si vous avez des idées?

Nota, nous ne répondons pas aux critères des demandes de subvention au CNDS, qui visent plus particulièrement à créer des emplois, ce qui n'est pas dans nos capacités.

Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité

Liste des priorités d'achats pour l'année à venir

La liste priorisée des achats est votée à l'unanimité

1. 1 huit poids léger
2. 1 yolette pour remplacer la yolette blanche plastique
3. Agrandissement du ponton

Renouvellement du Comité

4 sortants : Laurent Schreiber, Pierre Baulier, Alain Canet, Richard Perret

4 volontaires entrants : Laurent Schreiber, Pierre Baulier, Alain Canet, Richard Perret.

Pas d'autre volontaire

Le comité est approuvé à l'unanimité.

Le comité est désormais constitué de :

A.Baulier, A.Canet, P.Baulier, L.Schreiber, A.Thenaisie, P.Bernard, A.Bernard, J.C.Lauré.

R.Perret- V. Goulé – A.Rouillère – F.Charles- L.Reynes

Présentation de Camille

Camille propose une initiation au paddle le 16 juin pour les membres du club et les locaux de Soisy.

Par ailleurs, il trouve que la communication par messagerie présente un risque de piratage par le fait que tous voient les adresses de tout le monde dans les mails ; il conseille à l'envoyeur de se définir en

destinataire en utilisant la liste de diffusion (groupe des destinataires) en copie cachée (BCC) uniquement. Autre alternative proposée une messagerie instantanée en lieu et place.

Merci pour la participation active de l'auditoire à cette assemblée générale ouverte et constructive !